

COMPTE-RENDU DU 28 MAI 2021

ORDRE DU JOUR

- Présentation générale : évolution des conseils de quartier
- La nouvelle organisation : les nouvelles attributions des conseils de quartier
- Ordre du jour : les assises de l'écologie - les projets d'aménagements pour embellir la Ville.
- Questions des Kremlinois liés à la vie du quartier

Vry Narcisse Tapa, chargé de l'animation du quartier et Jean-François Delage, premier adjoint ont ouvert le conseil de quartier en remerciant les personnes de leur présence.

PRESENTATION GENERALE : EVOLUTION DES CONSEILS DE QUARTIER

En s'appuyant sur le diaporama projeté, Jean-François Delage, 1^{er} adjoint, a présenté l'histoire des conseils de quartier depuis 1995 jusqu'à la formule actuelle avec la nouvelle répartition des trois quartiers au lieu de quatre auparavant.

LA NOUVELLE ORGANISATION : LES NOUVELLES ATTRIBUTIONS DES CONSEILS DE QUARTIER

La nouvelle organisation des conseils de quartier prévoit pour chaque quartier un bureau exécutif, un délégué de quartier, un budget dédié à la réalisation de projets concrets et de nouveaux pouvoirs : un droit d'interpellation en Conseil municipal, une participation au bureau municipal et un rôle consultatif à la demande du Conseil municipal.

Les candidatures pour postuler au poste de délégué de quartier ou au sein du bureau sont ouvertes dès ce 28 mai 2021 et peuvent se faire par le biais d'un mail envoyé à l'adresse suivante : kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr.

ORDRE DU JOUR : LES ASSISES DE L'ÉCOLOGIE - LES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS POUR EMBELLIR LA VILLE

Jean-François Delage, 1^{er} adjoint a présenté les Assises de l'écologie populaire qui se dérouleront sur plusieurs mois. Une plateforme dédiée à ces assises a été créée et lancée en mai. Trois conférences sont prévues dès le mois de juin : faciliter les mobilités, habiter une ville durable et mieux se nourrir en ville. Enfin, en septembre seront organisés un cycle de conférences et d'ateliers pratiques. Pour consulter les événements à venir et participer ou animer des ateliers, rendez-vous sur la plateforme ecologie.kremlinbicetre.fr.

Jean-Luc Laurent, a ensuite présenté plusieurs projets d'aménagements : le square Lech Walesa, le square Gisèle Halimi (création d'un espace vert angle des rues Lafargue et Chastenot de Géry), la résidence Victor Hugo, la création d'un espace vert devant la piscine et l'extension du boulo-drome au Parc Pinel (l'ensemble des projets sont disponibles dans le document Powerpoint de présentation en pièce jointe de ce mail).



QUESTIONS DES KREMLINOIS LIES A LA VIE DU QUARTIER

Les habitants ont ensuite interpellé les élus présents sur différents sujets :

- La propreté
- La politique de la ville et services mis en place auprès des publics spécifiques
- La sécurité
- La politique du logement

1/ La propreté

Prolifération de rats rue de la Fraternité :

De nombreux habitants ont interpellé les élus sur la présence de rats rue de la Fraternité. Sidi Chiackh, élu chargé de la propreté a expliqué que les travaux ont fait remonter ces nuisibles. Conscient que leur présence est un désagrément majeur pour la population, de nouveaux pièges ont été mis en place et semblent fonctionner. Un spécialiste vient chaque semaine s'en assurer.

Demande de destruction du local à poubelles au bâtiment n°7 situé rue de la Fraternité : En plus d'attirer les rats et les mauvaises odeurs, ce local est situé trop près des habitations provoquant de nombreux désagréments au quotidien. Sidi Chiackh, élu en charge de la propreté a rappelé que la municipalité s'est engagée à supprimer ce local à poubelles.

Problème de ramassage poubelles rue du professeur Bergogné et à la sortie de l'école Benoit Malon ainsi que des dépôts sauvages réguliers rue Philippe Pinel et rue John Fitzgerald Kennedy : Jean-Luc Laurent a rappelé que des passages réguliers avaient lieu mais qu'il fallait envisager des améliorations à certains endroits de la ville.

Par ailleurs, une habitante a suggéré de s'inspirer de la ville de Paris et du dispositif « Dans ma Rue » pour faire remonter les lieux où se situent les dépôts sauvages et d'intégrer un onglet sur le site internet pour faciliter les remontées de terrain.

2/ Politique de la ville et services mis en place auprès des publics spécifiques

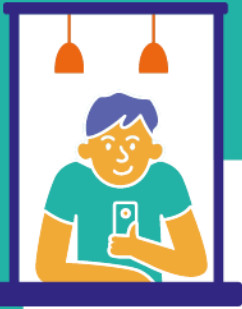
Les services mis en place par la mairie pour poursuivre le lien social avec les personnes âgées :

Le maire a rappelé que les services municipaux s'étaient mobilisés durant tout le long des confinements. Il y a eu une augmentation des portages, des aides aux courses... Pour les seniors qui peuvent se connecter, des activités numériques ont été assurées. Pour ceux qui ne possèdent pas de connexion internet, une brochure d'activité a été distribuée. Pour les personnes sensibles recensées (portage, canicule, grand froid), les services municipaux les contactent régulièrement pour poursuivre le lien social. Prochaine étape : la réouverture du Club Lacroix.

Concernant l'accompagnement des jeunes de plus de 18 ans : des bourses d'émancipation, votées au dernier Conseil municipal, peuvent aider à payer des séjours fondés sur un projet personnel. Par ailleurs, l'aide aux devoirs a repris au centre Germaine Tillion en juillet dernier puis en septembre en respectant les gestes barrières ainsi que des formations pour adultes pour les parcours atypiques ou les reconversions professionnelles. La municipalité a également réalisé deux opérations de Job dating pendant la pandémie même si elle a été dans l'obligation d'annuler le forum de l'emploi.

Par ailleurs, un plan jeunes a été mis en place pour aider ceux qui sont en difficulté : aide financière, panier repas, job d'été et espace de révisions dédiés sont disponibles pour eux.





Les activités prévues par la ville durant l'été pour les jeunes

Jean-Luc Laurent a présenté les séjours pour les jeunes de 11 à 17 ans. 6 séjours d'une semaine seront organisés par le service jeunesse dans les destinations suivantes : Haute-Vienne, Savoie, Avignon (en lien avec le Festival) et l'Île de Ré. L'information va être mise sur le site de ville et les inscriptions vont ouvrir prochainement.

Parallèlement, 4 colonies apprenantes dont le dispositif à montrer ses preuves l'an dernier seront reconduites cette année 2 juillet et 2 en août. Le Maire a également rappelé que la programmation des estivales incluait des activités pour les jeunes.

Alerte sur la reprise de l'école pour les collégiens : Le maire a rappelé que ces décisions ne relevaient pas de la compétence municipale mais des protocoles sanitaires nationaux.

4/ Sécurité

Manque de sécurité aux abords de l'école Benoit Malon : Jean-Luc Laurent a déclaré qu'une réflexion était en cours à ce sujet notamment pour améliorer la sécurité des piétons. L'une des pistes serait de créer un dépôt minute pour les voitures de parents qui ne peuvent pas déposer autrement leurs enfants. Aucune décision n'est prise. La municipalité réunira les habitants du quartier d'ici la rentrée en fonction des études qui doivent être réalisées avec la RATP.

Demande de retrait du dos d'âne avenue Benoit Malon car produit des vibrations que les riverains ressentent depuis leur maison : Le maire a demandé à l'EPT et au département de ne plus installer de gendarme couché ou de dos d'âne sans la permission de la mairie.

Problème d'indication de panneau de circulation sur l'avenue Gabriel Peri : Jean-Luc Laurent a rappelé que la rue est à double sens, du haut de l'avenue jusqu'à Marcel Samba et devient à sens unique de Samba jusqu'en bas de l'avenue.

Problème de vente de drogue sur la ville : Le maire a réaffirmé son intransigeance contre le trafic de drogues. Il a également rappelé que la police municipale menait des actions de prévention contre la délinquance. Les interventions relèvent, quant à elles, de la police nationale. Il a exprimé son courroux contre les zones de non-droit. Il a également rappelé qu'il était en lien étroit avec le commissaire de police sur ce sujet.

5/ Logement

Préemption immobilière et logement social : Une habitante a demandé pourquoi la ville avait préempté des locaux privés au bénéfice des logements sociaux alors que la ville atteint déjà un taux de 36 % de logements sociaux. L'habitante a interrogé le maire sur la politique du logement de la ville et sur sa volonté d'augmenter les logements sociaux alors que la ville pourrait atteindre un équilibre entre propriété privée et le logement social.

Le maire a répondu que l'objectif n'était pas d'exproprier mais de donner les moyens de préempter uniquement quand cela est nécessaire. Cela représente 3 % du parc. Jean-Luc Laurent a rappelé qu'il ne fallait pas confondre logement social et logement à problème. Il a donné pour exemple des constructions récentes de logements sociaux pour lesquelles les voisins propriétaires ou locataires ne s'étaient même pas rendu compte que c'était des logements sociaux. Il a également insisté sur le fait que cela permettait de recréer du lien social.

Le Maire a levé la séance en remerciant tous les participants pour leur présence et leur participation.

